

Le petit Varsinc

EDITO	P.2
« LA LÉGENDE DU COLIBRI » DE PIERRE RABHI	P.3
VARS	P.5
SEM SEDEV	P.6
OFFICE DU TOURISME	P.6
TOUJOURS PLUS D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS À VARS	P.7
ASSOCIATIONS	P.9

LE PETIT COLIBRI P.3



Vars
LA FORÊT BLANCHE

Directeur de la publication : Dominique Laudré
Rédaction : Mairie de Vars
Comité de rédaction : Dominique LAUDRÉ, Simon GIRAUD, Raphaëlle MARTOIA, Céline TARDIVEL, Séverine MOUGENET, Odile DAVID, Agnès STAMEGNA, Nadine RISOUL, Frédéric FALQUE
Maquette : Mairie de Vars
Crédits photographiques : Anna FREJUS, Rémy Morel, Raphaëlle MARTOIA, VARS PASSION, Chroniques Épiques, COV, Les Petites Canailles, Générations
Mouvement Vars la Forêt Blanche
Conception : Syllys Design / Imprimé à 800 exemplaires par Imprimerie des Alpes

L'édito du Maire



Chers lecteurs,
Varsincs et résidents,

J'ai le plaisir de vous retrouver à travers ces quelques lignes pour vous souhaiter, au nom de mon conseil municipal, un excellent été.

Cela ne fait que 9 mois que j'ai repris les rênes de la commune et je peux d'ores et déjà vous rendre compte des actions en cours.

Une première phase de projets qui concerne le domaine skiable vous est présentée en page 6.

Puis viendra la restructuration du centre station avec, entre autres, un centre aqualudique et la création d'un nouvel office de tourisme répondant aux attentes actuelles de la clientèle et disposant d'une salle de congrès.

Suivront ensuite d'autres développements du domaine skiable avec le remplacement de remontées mécaniques en lien avec la construction de nouvelles résidences de tourisme.

Toujours dans le respect de mes engagements, je vous confirme que la part communale de la fiscalité ne sera pas impactée. Par ailleurs, pour les personnes concernées, j'ai fait le choix d'une taxe de séjour raisonnée, en deçà du plafond administratif maximum consenti.

D'autre part, des travaux concernant la réfection de la voirie dans les villages ont d'ores et déjà été budgétés dont une part sera dédiée au parking de l'école de Vars Sainte Catherine et à la réfection de son mur de soutènement.

Concernant l'emploi saisonnier, j'ai engagé une chargée de mission qui a pour objectif de mettre en place un diagnostic hébergement des saisonniers pour améliorer leur accueil et ainsi leurs conditions de vie.

J'ai fait les démarches nécessaires pour que le Val d'Escreins soit de nouveau intégré au sein du Parc Naturel Régional du Queyras afin qu'à travers ce lieu notre démarche environnementale et écologique soit mise en valeur. Une première initiative en ce sens est déjà en place : les visiteurs sont incités à trier et ramener leurs déchets, pour cela un point de tri est à disposition à l'entrée de la réserve.

Je tiens à encourager les personnes qui mettent leur savoir-faire, leur passion et qui donnent de leur temps au service des habitants et résidents à travers des associations ou des actions communes : je pense notamment au travail réalisé par les bénévoles lors des 2 jours de « Journées vertes » organisées début juin qui ont permis de récolter plus de 6 tonnes de déchets.

J'ai à cœur durant cette mandature de continuer les actions pour l'intérêt général et je vous ferai part de leur avancée.

Bien à vous
Dominique Laudré

« La légende du Colibri » de Pierre Rabhi

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part » .

Paysage et cadre de vie sont des éléments essentiels pour une commune touristique de montagne. En effet, l'environnement constitue la raison même de notre développement économique. C'est pourquoi nous souhaitons porter un effort tout particulier à l'entretien de nos villages. Nos services techniques ont déjà commencé à ranger et débarrasser des espaces publics encombrés, comme à Sainte-Marie notamment. La Sem-Sedev œuvre également depuis plusieurs années autour de ses locaux techniques (DZ, garage des Claux, usine à neige de Sainte-Marie...).

L'environnement, c'est l'affaire de tous ! Chacun peut y contribuer à son niveau.

Ramassage des épaves et des encombrants :

Nous vous informons que la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras organisera cet automne dans le Guillestrois une campagne de ramassage des épaves. Les dates précises ne sont pas encore connues.

La Communauté de Communes propose également aux habitants du territoire deux collectes des encombrants en porte à porte par an, en partenariat avec la Ressourcerie « la Miraille ». La prochaine aura lieu lors de la semaine de réduction des déchets en novembre. Cette campagne de ramassage s'applique pour des volumes supérieurs à 300L équivalent à un coffre de voiture et sur inscription préalable.

Nous ne manquerons pas de diffuser ces informations par affichage et sur le site web de la Mairie dès que nous en saurons plus. A suivre !

Nouvelle organisation du ramassage des déchets à Escreins :

La réserve communale de nature du val d'Escreins est un espace naturel préservé qu'il convient de protéger. C'est aussi, comme tout milieu montagnard, un milieu fragile à respecter.

La Commune a décidé de faire passer un message de sensibilisation sur l'impact des déchets en montagne en réorganisant le ramassage des poubelles et en responsabilisant les usagers du val d'Escreins.

Dans le cadre du territoire zéro gaspillage zéro déchet, en partenariat avec les services du SMITOMGA et de la Communauté de Communes Guillestrois-Queyras, des bacs ont été installés à l'entrée de la route d'accès, au niveau de l'intersection avec la route départementale. Ce point d'apport volontaire permet de trier les emballages (bac jaune) et le verre (bac vert) des déchets non recyclables (bac gris). Chaque visiteur est invité à sortir ses poubelles de la réserve et à les déposer dans ces bacs.

Nous comptons sur l'engagement de chacun.

Toilettes sèches et bio-déchets :

Des toilettes sèches ont été installées au col de Vars pendant l'été 2017 dans le cadre d'un partenariat entre la Commune et le Département. Il s'agissait d'une expérimentation mise en œuvre par le Département sur les cols de Vars, Agnel et Izoard dans le cadre de l'opération « Grands cols ». Le col de Vars étant ouvert à l'année, le Département a accepté de poursuivre l'expérimentation en saison hivernale, moyennant une adaptation des cabines qui ont été montées sur un module-cuve d'une capacité de 1000 litres et équipées d'un système de ventilation forcée.

A l'issue de cette expérimentation, la Commune souhaiterait pérenniser un dispositif accessible aux personnes à mobilité réduite. Le partenariat avec le Département devrait se poursuivre.

Pour mémoire, des toilettes sèches pérennes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, avaient déjà été installées dans le val d'Escreins. La gestion des bio-déchets est en effet un enjeu environnemental important. Pour cela, une synergie doit être créée à l'échelle du territoire : développement de toilettes sèches, aménagement de petites plateformes de compostage, valorisation du compost... La Commune travaille actuellement avec les services de la Communauté de Communes et du SMITOMGA pour développer le compostage : un grand composteur a été installé aux écoles pour les déchets de la cantine, et une réflexion est en cours pour créer des composteurs collectifs dans les villages. ■

Aménagement d'une nouvelle installation de stockage de déchets inertes

La décharge de Pisse-Vache, destinée à accueillir les déchets inertes des travaux de terrassement et de démolition, va bientôt atteindre son volume de stockage maximum autorisé par arrêté préfectoral en 2009. Afin d'anticiper cette situation, considérant les délais des études préalables et des procédures administratives, la Commune avait lancé dès 2013 une étude de faisabilité destinée à trouver un nouveau site pour un futur aménagement. Au regard des contraintes, notamment topographiques, géotechniques et environnementales, c'est le site appelé « le Saïs » situé un peu plus en amont de la décharge actuelle qui avait été retenu. Après une procédure de consultation du public, le projet d'installation du nouveau centre de stockage de déchets inertes a été enregistré par arrêté préfectoral en 2016.

Les travaux d'aménagement débuteront à la fin de cet été, pour une mise en fonctionnement prévu en 2019. Le site est destiné à accueillir un volume de l'ordre de 40 000 m³, pour une durée d'exploitation de 20 ans. Son utilisation sera réglementée, l'objectif étant d'accueillir exclusivement les dépôts des petits chantiers de la Commune. Les déchets acceptés sont des déchets dits « inertes », comme les mélanges de terre et cailloux, le béton ou la brique. Le dépôt de déchets de chantier contenant des propriétés dangereuses comme l'amiante par exemple sera strictement interdit.

Travaux de confortement du mur de soutènement du parking de l'école primaire

Le mur du soutènement du parking de l'école primaire à Sainte-Catherine présente des désordres visibles. La Commune a donc missionné en 2017 un bureau de contrôle pour la réalisation d'un diagnostic qui a conclu à la nécessité de prévoir la reprise de l'ouvrage. Par mesure de précaution, quatre places de stationnement ont été neutralisées, l'hiver dernier. Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un bureau géotechnique, assisté d'un bureau d'études structure, afin d'étudier les possibilités techniques de confortement de ce mur de soutènement. Après réalisation de sondages géotechniques, plusieurs scénarii ont été étudiés afin d'aboutir à une solution adaptée. Le drainage devra également être amélioré.

Malgré les délais nécessaires à la procédure de passation du marché public, ainsi que la durée attendue pour ce chantier complexe, nous espérons pouvoir réaliser les travaux avant l'hiver prochain.

Logement des Saisonniers

La question du logement des travailleurs saisonniers représente un véritable enjeu pour les stations de montagne d'un point de vue social et économique. La loi Montagne II crée, pour les communes touristiques, une obligation de conventionner avec l'Etat, et de mettre en œuvre un plan d'actions pour une durée de trois ans.

Le parc privé représente un potentiel non négligeable. C'est pourquoi nous lançons un appel aux propriétaires qui mettent des logements en location aux travailleurs saisonniers ou qui s'interrogent sur cette démarche, afin de lancer une dynamique qui permettrait de répondre, en partie, à la problématique du logement des saisonniers. Nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie afin de mettre en place un service permettant de faciliter le lien entre les travailleurs saisonniers et les propriétaires bailleurs.

École – Transport scolaire

Suite à l'augmentation du tarif du transport scolaire opérée par la région dès la rentrée prochaine, la commune est soucieuse de l'impact de cette décision arrivée tardivement dans le budget des ménages Varscins pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Attentive de l'évolution des services du département et de la région vers les habitants contribuant à maintenir une activité sociale et économique, la commune tiendra informé les parents d'élève de la progression du dossier.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Ses missions sont l'information, l'orientation, l'écoute et accompagnement social, l'aide et l'accompagnement aux personnes âgées, aux enfants, aides aux personnes handicapées et aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion.

Il intervient dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : aides aux bois de chauffage selon des conditions de revenus et âges, ramonage des cheminées des foyers agricoles uniquement, repas de Noël. Pour les jeunes, carte cinéma, participation au financement des voyages scolaires.

Si vous êtes en demande, merci de vous inscrire en Mairie

Personnes intéressées et éligibles

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'être inscrit dans « **le registre des personnes vulnérables** ».

En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies, ...), un registre est tenu par le CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Contrairement aux autres années pour bénéficier des aides du CCAS, vous devez vous inscrire auprès du service CCAS de la Mairie au 04 92 46 50 09

Accueil de loisirs

La Commune de Vars propose un accueil de loisirs extrascolaire (ALex) consistant en des activités ludiques et éducatives durant les mercredis, les samedis, et vacances scolaires pour les enfants de 3 ans à 12 ans. Les enfants sont encore accueillis dans l'année de leurs 12 ans.

Cet accueil de loisirs fonctionne :

pendant les vacances scolaires de la zone B-PACA : vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps

Pendant les vacances scolaires d'été tous les jours

les mercredis et les samedis toute la journée en période scolaire.

Renseignements sur le site de la Mairie, pour les inscriptions contacter Raphaëlle au « Chatelret » par mail ou téléphone : chatelret@odcvl.org - 04 92 46 53 82.

Maisons balcons vitrines fleuries

Cet été, la municipalité organise le concours des maisons fleuries sur inscription en Mairie. Ce concours s'inscrit dans la volonté d'embellir les villages et de valoriser la station. La remise des prix aura lieu en août à la Maison Chastan. Renseignements en Mairie au 04 92 46 50 09 et sur le site de la Mairie

Nettoyage station



Vars a fait le ménage, dimanche 3 et lundi 4 juin 2018. Dimanche, ce sont près de 50 personnes réparties en équipe, qui ont collecté divers déchets. Lundi, 20 personnes ont participé à l'opération de tri et ramassage des encombrants. Ce sont 6 tonnes de déchets ramassés (pare chocs de voiture, cumulus, brosses à cheveux...). Durant cette opération des tags ont été effacés dont ceux de la passerelle à l'entrée de la station. Tout ça a été possible grâce à la mobilisation humaine et matérielle de tous, Office du Tourisme, SEM SEDEV, commune, associations et bénévoles. Tous, ce sont retrouvés pour partager un repas avec des produits locaux.



Le fort enneigement des massifs français, certes a permis aux stations-villages comme Crévoux gérée par la SEM SEDEV de battre des records, cependant l'ouverture de tous les domaines skiables, pouvait faire penser à une chute de fréquentation. Les conditions climatiques exceptionnelles ont généré une forte augmentation des frais de fonctionnement à travers le déclenchement d'avalanches, le déneigement d'appareils et de nombreuses heures de damage pour ouvrir un domaine de qualité.

Nous avons toutefois, par rapport à la saison précédente, réalisé le deuxième chiffre d'affaires de tous les temps.

Face au vieillissement et à la fragilité de notre parc de remontées mécaniques, aux échéances très couteuses de grandes révisions, notamment de la télécabine, nous devons réagir.

Un plan pluriannuel d'investissement ambitieux a été élaboré, à travers un pool bancaire pour engager un investissement à hauteur de 18 millions d'euros.

Ces fonds seront dédiés à l'installation d'un télémix haut débit en lieu et place de la télécabine, d'une retenue collinaire sur le secteur de Peynier, à la création d'une piste de luge 4 saisons située sur le secteur de Sibières à l'horizon de la saison 2019/20. Dès cet hiver, les pistes de la Corniche inférieure, Crévoux et Mourée seront dotées d'une trentaine d'enneigeurs qui permettront de sécuriser les axes privilégiés par notre clientèle.

Pour la saison estivale, le bike park a été conforté d'une « Fun Zone » située sur la piste de l'Adroit avec 12 modules répartis en deux espaces ludiques de niveau débutant et intermédiaire.

Enfin, nous avons pris le parti de soutenir l'économie locale en ouvrant les appareils du 30 juin au 02 septembre 2018, soit une semaine supplémentaire.

Les équipes de la Sem Sedev vous souhaitent un excellent été.

Office du Tourisme

Vous résidez à Vars ou possédez une résidence secondaire ?

*Nous vous invitons à nous faire
parvenir votre adresse e-mail
afin que vous puissiez bénéficier
des informations inhérentes à la
station : événements/animations,
fonctionnement, news et bons plans.
Si vous avez des projets de
réhabilitation de votre logement
pour le même en location, merci de
nous le faire savoir.*

*Office de Tourisme – 04 92 46 51 31
info@otvars.com*

Heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison estivale, Vars en fête, riche en rendez-vous et temps forts.

Le cyclisme est à toujours à l'honneur pour la 35^{ème} édition de l'incontournable **6 jours cyclos de Vars du 30 juin au 6 juillet**. Le Col de Vars sera également à l'honneur avec l'opération « **Cols réservés** » les 9 juillet et 20 août. Les amateurs pourront profiter de la partie supérieure du col qui leur sera entièrement dédiée.

Vars a renoué avec succès l'an dernier avec des événements VTT et récidive cette année avec une nouvelle formule appelée **MTB Team up les 7 et 8 juillet** qui associe course de descente, course enduro et rando VTT autour de Vars. On retrouvera aussi **l'Enduro de la Forêt blanche** en aile de saison le **2 septembre**.

Côté Trail, **le Vars Mountain Trail** fait son entrée à l'ITRA (association internationale de trail-running). Les parcours de 42 et 24 km permettront aux finishers de récolter des points qualificatifs pour les grands ultras trails du monde entier dont l'incontournable UTMB. Ceci devrait amener de nouveaux participants à la recherche de ces fameux points.

La cinquième édition du **Vars Mountain Trail se déroulera les 28 et 29 juillet** prochains avec 2 jours de courses et 5 parcours.

Les événements culturels seront également à l'honneur avec **Musique à Vars** et son festival autour du piano ainsi que toute une série de dates autour du nouvel orgue du centre œcuménique qui sera inauguré le 11 août prochain. Ne manquez pas non

plus le 15 août avec **la fête au village de Vars Ste Marie**.

De nombreux moments conviviaux à partager vous attendent cet été à Vars, au cœur des villages : animations, spectacles, festivals de musique, fête du patrimoine, films en plein air...

Retrouvez l'ensemble des informations sur notre site internet www.vars.com.

Très bel été à tous

Marc GUEYDON – Président de l'Office de tourisme de Vars.

Toujours plus d'événements culturels à Vars !



Justine Eckhaut, Pianiste

Musique

Depuis 2011, le festival de piano **Musique à Vars** accueille à la Maison Chastan un public d'initiés et de néophytes. Des jeunes artistes issus des conservatoires nationaux supérieurs de musique font partager leur talent et leur enthousiasme. Le festival de l'été 2018 s'ouvre le vendredi 3 août par un récital de Justine Eckhaut. Quatre autres concerts sont programmés jusqu'au 17 août, incluant un concert de Jazz !

Le projet **Un orgue pour Vars** se concrétise cette année, grâce au support de la municipalité, du département, du diocèse et de nombreux donateurs. La journée d'inauguration est fixée au samedi 11 août : matinée culturelle avec la bénédiction de l'orgue à 10h30 par Monseigneur Xavier Malle, après-midi culturel avec le concert inaugural à 15h, avec orgue et trompettes. Concerts, stages et visites sont proposés au public en juillet et août.



Concert orgue et chœurs



Exposition des artistes et artisans de Vars

Peinture

Le saviez-vous ? En 1970, l'idée de nommer les rues de Vars les Claux du nom de peintres contemporains germa dans l'esprit de François Bénard, maire de Vars qui l'a soumise à son ami peintre Lucien Fontanarosa. En remerciement, chaque peintre a offert à la commune une de ses œuvres que l'on peut admirer dans la salle du conseil municipal. Vars devient la **Vallée des peintres**.

L'intérêt de Vars pour la peinture se poursuit sous diverses formes. **L'exposition des artistes et artisans de Vars** se tient au temple de Saint Marcellin depuis neuf ans. Un artiste extérieur à Vars y est invité chaque année. Entrée libre du dimanche 22 juillet au samedi 11 août de 16 à 18h. En complément, les artistes exposants accompagnent les amateurs au cours d'une journée **Villages en peinture**. Cette année, quatrième édition, le rassemblement a lieu au Val d'Escreins. En outre, tous les jeudis, des matinées **Croquis du patrimoine** sont proposées à tous, encadrées par une artiste locale.

Histoire et patrimoine

Ceux qui s'intéressent à Vars, son histoire, ses coutumes, son patrimoine peuvent enrichir leurs connaissances en se procurant les livres sur Vars disponibles en librairie ou à la bibliothèque municipale.

Une conférence présentera le 26 juillet les tourments des protestants de Vars après la révocation de l'Édit de Nantes de 1685. La cabane de berger de Chabrières a été récemment restaurée par la municipalité et les bénévoles. Une journée Vars en fête y est proposée le mardi 24 juillet. Les thèmes du pastoralisme sont présentés à un public familial à travers spectacles et animations. Comme chaque année, des visites des villages font découvrir les maisons anciennes et les activités traditionnelles.



La cabane de Chabrières

Pour plus de renseignements, contactez Simon Giraud, commission culture, (06 42 84 33 91), l'Office de Tourisme (04 92 46 51 31), Odile David (06 09 17 51 02) ou Olivier Vincent (06 82 50 01 52).



RENCONTRE AVEC LES VARSINCS



MUSIQUE DE YVES BARRON ET JONATHAN: HANDELMANNOU ET LES 48000, JOHN BRUCE, WOLFFGANG RAY, DANIEL COSE, JORNAEL, PAUL HORTON, COFFEE ANIMATIONS, BOB POLLOCK, KISS OF DEATH, JIMMYE PAGE, TRAVIS, JOHN VOTAW, JEREMY, TASTEFUL, DE LUFT, MICHIEL BETAU, L'ASSOCIATION CONSERVATOIRE, TONY, L'ASSOCIATION PHOTOGRAPHIQUE DE VARS, LA VILLE DE VARS, LE CLUB OMNISPORTS DE VARS.



Chroniques épiques

L'association est heureuse de vous retrouver cet été, autour du documentaire de montagne, pour des projections régulières et en plein air au cœur des villages de Vars.

Retrouvez également tous les films sur le patrimoine des Hautes Alpes sur notre site www.chroniques-epiques.com/

Club Omnisports de Vars

Les adhérents ont bien profité de cette saison d'hiver 2017-18 ! Nous avons démarré la saison avec la fête du COV en novembre dernier. Au Chatelrêt, nous nous sommes retrouvés pour visionner un spectacle de théâtre écrit et joué par les enfants, avant de passer à table pour une tartiflette géante.

Sur les pistes cet hiver, les jeunes du Pole Montagne ont progressé en ski avec leurs moniteurs ESI et ont été ravis de faire une descente aux flambeaux en février ! Des enfants des groupes Canailles 1 et 2 ont également participé à la course les 1000 Pattes à Montgenèvre en avril. Ils se sont vus remettre des médailles en fin de saison.

Les moins jeunes se sont retrouvés pour de diverses activités sportives (gym, Zumba, Tai Chi, danse en ligne, balades) et culturelles (ateliers manuels, ateliers mémoire). Pour finir, des nouvelles activités ont vu le jour : les sorties « Marche Loisirs » avec un guide de montagne, où les participants ont pu bénéficier des connaissances de Roger pour (re)découvrir la beauté de notre région, et l'activité Danse en Ligne qui relie coordination avec convivialité.

Envie de connaître ces activités, ou l'association en général.

Nous contacter à covars@gmail.com.





Les Petites Canailles

Une nouvelle année scolaire prend fin. Les petites canailles sont restées actives en vendant des mugs personnalisés, en testant l'organisation d'un vide-greniers, en vendant des gâteaux et boissons pendant les vacances de Noël et en s'occupant des photos de classe. Ces opérations ajoutées à celles de début d'année permettent à l'association de financer des activités ou sorties scolaires. C'est ainsi qu'elle a pu participer financièrement aux activités "cuisine" et acquérir 4 petits tapis d'activités pour la classe "maternelle-CP"; participer à la nuit en refuge en finançant les pique-niques ; et une fois encore, la photo de classe a été offerte à chaque enfant. Pour terminer l'année ensemble en réunissant enfants et parents, les petites canailles ont organisé la

fête de fin d'année le 27 juin.

Cet hiver, comme prévu, notre école a vu l'arrivée de deux enseignantes supplémentaires qui ont permis de diviser par deux les effectifs de la classe "CE1-CM2" et d'améliorer ainsi les conditions de travail.

En attendant la rentrée prochaine, nous souhaitons une bonne continuation aux élèves de CM2 qui prennent une nouvelle direction et disons à l'année prochaine à tous les autres.

Bonnes vacances d'été !



Généralions Mouvement Vars la Forêt Blanche



Deux fois au cours de l'été l'équipe Sainte Catherine. Belles animations pour les grands et les petits. Les œuvres façonnées par les enfants sont prêtes à passer au four.

N'hésitez pas à venir adhérer au club, les activités se poursuivent (sorties, jeux divers, journées de la forme et de l'amitié, fabrication du pain, vide grenier, etc.) ainsi que les réunions mensuelles chaque premier jeudi du mois.

Pour tous renseignements merci de s'adresser à :

Claude Launay (04 92 46 68 48) ou à Madeleine Dominique (04 92 44 08 11) ou à Joëlle Armand (04 92 46 50 86).



Crousetons, pique-nique au Val d'Escreins pour fêter l'arrivée de l'été, fête des anniversaires...



L'Association des Résidents de Vars a organisé le 25 février dernier, la 2ème édition du Family Challenge sur la piste de l'UBAC. Près de 80 participants se sont tout d'abord retrouvés autour d'un petit déjeuner, puis ils se sont lancés dans un slalom géant suivi d'un pas du patineur et d'une descente en bouées. Un copieux buffet de déjeuner a clôturé l'évènement. Le tout dans une ambiance familiale et dans la bonne humeur. De nombreux lots

offerts par un grand nombre de commerçants varsincs nous ont permis de récompenser tous les participants.

Association des Résidents de Vars - Emmanuelle Bourdillon Vrain - Tel : 06 07 08 38 08

La vie de nos pompiers

La caserne compte à ce jour un effectif de cinq pompiers volontaires avec en prévision deux nouvelles recrues.

Au vu du peu d'effectif actuel, nous ne sommes pas en mesure de garder l'ambulance mais nous assurons tous de même la totalité des interventions en collaboration étroite avec Guillestre, l'équipe restant très dynamique et accueillante pour la population de Vars.

C'est pourquoi la caserne recrute. Pour toutes questions ou besoin d'information sur notre action, la vie en caserne ou le métier de sapeur-pompier en lui-même, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir pour discuter ensemble de vos questions et ressentis. C'est avec plaisir que nous nous efforcerons d'y répondre.

Les pompiers effectuent des manœuvres tous les premiers samedis du mois.

A cette occasion une journée porte ouverte vous sera proposée afin de vous plonger au cœur des activités et de vous faire découvrir notre passion.

La sirène commandée par Gap retentit, du lundi au samedi de 9h à 17h lorsque nous sommes en sous-effectif afin de prévenir les Varsincs que nous partons en intervention et que nous avons besoin de renfort si possible.

Brèves Mairie

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



Changement de domiciliation

Si vous êtes un nouvel arrivant sur notre territoire, n'oubliez pas de vous présenter en Mairie et de vous inscrire sur les listes électorales. Merci de nous communiquer votre nouvelle adresse en cas de changement de domicile sur la commune.

Petit rappel aux jeunes atteignant l'âge de 16 ans

Pensez à vous présenter à la mairie pour effectuer votre recensement militaire, ceci est obligatoire. Veuillez-vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.

Bibliothèque

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi de 14h00 à 15h30

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 9h30 à 11h30

Agence postale intercommunale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Saison hivernale et estivale du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Intersaison du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Déchetterie

Il est interdit de déposer des encombrants dans les bacs d'ordures ménagères ou près des containers semi-enterrés.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi/mercredi/vendredi de 9h00 à 12h 00

Mardi de 14 h00 à 17h00.

Comptant sur la participation citoyenne de chacun pour utiliser le point relais et stopper les décharges sauvages.

Patinoire Municipale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00

État Civil

Naissance :

Malo COUPANEC né le 27 décembre 2017

Zoé MOREL née le 14 décembre 2017

Alice MILESI née le 2 février 2018

Tom DRADON né le 23 juin 2018

Décès :

Geneviève DAVID-VUILLECARD décédée le 25 janvier 2018

Marcelle REYNAUD décédée le 28 janvier 2018

Lionel RUBI décédé le 10 février 2018

Simone DAVID décédée le 16 février 2018

Emilien BENOIT décédé le 24 mars 2018

Paul ROSTOLLAN décédé le 29 mai 2018

Micheline IMBERT décédée le 5 juillet 2018

Si vous désirez faire paraître un avis d'état civil, merci de nous en informer en nous communiquant ledit avis.

Correspondant local de presse

Une information, un évènement à mettre en avant ? Vous pouvez contacter le correspondant local par mail : dauphinevirginie@yahoo.fr ou par téléphone au 06 12 34 72 47.

Vous avez une question, une remarque ?

Si vous avez une question à formuler auprès du maire, d'un adjoint, ou d'un président de commission, si vous avez une remarque, vous pouvez nous écrire, par courrier ou par courriel (info@mairiedevras.com)

N° Utiles

Mairie : 04 92 46 50 09

Police municipale : 04 92 46 60 05

Gendarmerie : 04 92 52 29 57

SEM SEDEV : 04 92 46 51 04

Office de Tourisme : 04 92 46 51 31

SAUR : 04 83 06 70 00

La poste : 04 92 54 10 76

Centre médical : 04 92 46 54 05

Secours : 112

Pharmacie : 04 92 46 52 50

CRIR (état des routes) : 0892 022 022

Météo : 0892 68 02 05

Communauté de Communes du

Guillestrois et Queyras : 04 92 45 04 62

Déchetterie : 04 92 45 13 61

*Proverbe Varsinc "Ces varsincs, ces peisans, sabiou rén
fairé mé sé faisien tout." P. Rostolan*